

Le 18 avril 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 18 avril 2011, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Sylvain Hudon, maire

M. Pierre Darveau
M. Steve Leclerc
M^{me} Lise Bellefeuille
M^{me} Lise Garneau
M. Claude Brochu
M^{me} Louise Lacoursière

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Michael Schmouth, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Prière

Monsieur le maire procède à la lecture de la prière, puis il souhaite la bienvenue aux personnes assistant à cette séance.

Adoption de l'ordre du jour

131-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 4 avril 2011

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 24 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

132-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011.

Demande de dérogation mineure – 1660, avenue de la Grande-Anse

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure soumise par M^{me} Lucie Picard et M. Mario Pelletier, dans un document daté du 3 mars 2011;

CONSIDÉRANT que le fait d'accorder cette dérogation ne portera pas, de l'avis du conseil, atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

CONSIDÉRANT que le fait de ne pas accorder cette dérogation mineure causerait un préjudice sérieux aux requérants;

CONSIDÉRANT l'avis favorable émis par le comité consultatif d'urbanisme de la Ville aux termes de la résolution numéro 4-2011, adoptée le 16 mars 2011;

CONSIDÉRANT l'avis émis par M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à l'effet que cette demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'un avis public du fait que le conseil serait saisi de cette demande de dérogation mineure a été régulièrement donné et publié au moins 15 jours francs avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que M^{me} Danielle Caron, greffière, rapporte au conseil que personne n'a fait valoir, avant la présente séance, d'objection à l'encontre de cette demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT qu'aucune objection n'est soulevée à l'encontre de cette demande lors de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

133-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCORDER la dérogation mineure demandée pour l'immeuble situé au 1660, avenue de la Grande-Anse, soit l'augmentation à 180 mètres carrés de la superficie maximale autorisée pour un bâtiment accessoire sur un terrain de plus de 3000 mètres carrés;

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution aux requérants.

Fourniture de services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages de traitement d'eau potable – Adjudication de contrat

CONSIDÉRANT que la Ville de La Pocatière a procédé à un appel d'offres public relatif à la fourniture des services professionnels requis pour l'exploitation de l'usine de filtration;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été analysées par un comité de sélection en fonction du système de pondération prévu au devis de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection transmise par la secrétaire dudit comité;

134-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'OCTROYER le contrat de fourniture des services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages de traitement d'eau potable de la Ville de La Pocatière, pour la période du 19 avril 2011 au 18 avril 2014, avec possibilité de prolongation pour deux périodes additionnelles d'une année chacune, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Aquatech Société de gestion de l'eau inc., de Longueuil, le tout aux termes, prix et conditions stipulés au bordereau de soumission et au devis d'appel d'offres, lesquels documents, avec la présente résolution, constituent un tout faisant foi de contrat entre les parties;

D'AUTORISER M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Services professionnels en ingénierie – Travaux de pavage et de réfection de trottoirs 2011 – Adjudication de contrat

CONSIDÉRANT que la Ville de La Pocatière a procédé à une demande de prix auprès de deux firmes d'ingénieurs pour la fourniture de services professionnels en ingénierie;

CONSIDÉRANT que la seule offre reçue a été analysée par M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Desjardins, dans une note datée du 13 avril 2011;

CONSIDÉRANT que cette transaction n'est pas soumise aux procédures d'appel d'offres public et par voie d'invitation écrite prévues aux articles 573 et 573.1 de la *Loi sur les cités et villes*, étant un contrat pour des services professionnels dont la dépense est estimée à moins de 25 000 \$;

135-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'OCTROYER le contrat relatif à la fourniture des services professionnels en ingénierie requis dans le cadre des travaux de pavage et de réfection de trottoirs 2011, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la firme Roche ltée, Groupe-conseil, de Québec;

DE DÉCRÉTER à cette fin une dépense forfaitaire de 13 750 \$, toutes taxes en sus, payable en partie à même le règlement d'emprunt à être adopté pour le financement des travaux de pavage et de réfection de trottoirs, sujet à l'approbation de ce règlement par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, et en partie à même les prévisions budgétaires;

QUE la présente résolution, la demande de prix et l'offre de la firme d'ingénieurs fassent foi de contrat entre les parties;

QUE M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, en partie au règlement d'emprunt à être adopté pour le financement des travaux de pavage et de réfection de trottoirs, sujet à l'approbation de ce règlement par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, et en partie aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Entretien de terrain municipaux – Adjudication de contrat

CONSIDÉRANT que la Ville de La Pocatière a procédé à un appel d'offres par voie d'invitation écrite relativement aux travaux d'entretien des terrains municipaux;

CONSIDÉRANT que la seule soumission reçue a été analysée par M. Jean François Lamarre, régisseur des parcs, bâtiments, terrains et équipements municipaux;

CONFORMÉMENT à la recommandation de M. Lamarre, datée du 14 avril 2011;

136-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'OCTROYER le contrat relatif à l'entretien des terrains municipaux, pour la période du 2 mai 2011 au 30 novembre 2011, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Michel Montminy inc., de La Pocatière, le tout aux termes, prix et conditions stipulés au bordereau de soumission et aux documents d'appel d'offres, lesquels, avec la présente résolution, constituent un tout faisant foi de contrat entre les parties;

QUE M. Jean-François Lamarre soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Achat de matériel informatique et de licences
du logiciel Office 2010 – Adjudication de contrat**

CONSIDÉRANT que la Ville de La Pocatière a procédé à trois demandes de prix auprès de deux entreprises offrant du matériel informatique et des services de soutien technique en ce domaine;

CONSIDÉRANT que la seule offre reçue a été analysée par M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière;

CONSIDÉRANT que ces transactions ne sont pas soumises aux procédures d'appel d'offres public et par voie d'invitation écrite prévues aux articles 573 et 573.1 de la *Loi sur les cités et villes*, étant trois contrats dont la valeur respective est inférieure à moins de 25 000 \$;

137-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'OCTROYER à Informatique IDC, de La Pocatière :

- Le contrat relatif à la fourniture de matériel informatique décrit à la soumission 21839, datée du 17 mars 2011, et de décréter à cette fin une dépense de 11 076 \$, toutes taxes en sus;
- Le contrat relatif à la fourniture de 15 licences du logiciel Microsoft Office 2010, tel que décrit à la soumission 19791, datée du 30 mars 2011, et de décréter à cette fin une dépense de 4 410 \$, toutes taxes en sus;
- Le contrat de services de soutien technique, pour l'année 2011, au taux horaire de 48 \$ l'heure, toutes taxes en sus, tel qu'il appert de la soumission 21906, datée du 31 mars 2011;

DE PERMETTRE le paiement des dépenses ci-dessus décrétées de la façon suivante :

- L'achat du matériel informatique et des licences du logiciel, à même un emprunt de 16 868,13 \$ (coût net) au fonds de roulement de la Ville, remboursable sans intérêt, au moyen de trois versements annuels égaux et consécutifs, comme suit :

Le 18 avril 2012	5 622,71 \$
Le 18 avril 2013	5 622,71 \$
Le 18 avril 2014	5 622,71 \$;

Ces remboursements au fonds de roulement seront payés soit par le surplus libre soit par les sommes prévues à cette fin aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année où le versement est dû. Le conseil municipal pourra toutefois, par résolution, modifier à la hausse le montant desdits versements afin de rembourser par anticipation ledit emprunt;

- Le contrat de services de soutien technique, à même les prévisions budgétaires 2011;

D'AUTORISER M^{me} Isabelle Lemieux à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a

des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, en partie au fonds de roulement de la Ville et en partie aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Programmation estivale - Fourniture de services
à la Municipalité de Rivière-Ouelle – Protocole d'entente**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Rivière-Ouelle a demandé à la Ville de La Pocatière de fournir aux jeunes rivelois l'accès à des services et des activités offerts par les Services récréatifs, culturels et communautaires de la Ville aux familles pocatoises;

CONSIDÉRANT que, pour ce faire, cette municipalité et la Ville entendent se prévaloir, respectivement, des dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* et des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*;

138-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, le protocole d'entente intermunicipale aux termes duquel la Ville de La Pocatière s'engage envers la municipalité de Rivière-Ouelle à la fourniture de services aux participants du programme Camp de jour de cette dernière municipalité, soit l'accès aux activités du programme « Sorties-folie »;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ledit protocole d'entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

**Programmation estivale - Fourniture de services
à la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies – Protocole d'entente**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies a demandé à la Ville de La Pocatière de fournir aux jeunes aulnois l'accès à des services et des activités offerts par les Services récréatifs, culturels et communautaires de la Ville aux familles pocatoises;

CONSIDÉRANT que, pour ce faire, cette municipalité et la Ville entendent se prévaloir, respectivement, des dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* et des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*;

139-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, le protocole d'entente intermunicipale aux termes duquel la Ville de La Pocatière s'engage envers la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies à la fourniture de services aux jeunes résidants de cette dernière municipalité, soit l'accès, pour les jeunes de 3 à 12 ans, aux activités *La bande animée*, *L'heure du conte en vacances*, *Camp de jour spécialisé*, *Service de garde animée* et *Sorties-folie*, et, pour les jeunes de 12 à 14 ans, au programme *Mégado*;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ledit protocole d'entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

**Réseau des pôles d'innovation de l'Est du Québec –
Adhésion de la Ville de La Pocatière**

140-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière adhère au Réseau des pôles d'innovation de l'Est du Québec pour l'année 2011. Les frais d'adhésion, le cas échéant, seront payés par la Corporation de développement économique de La Pocatière (DELP) à même la subvention de fonctionnement versée par la Ville pour l'année 2011;

QUE M. Michael Schmouth, directeur général, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

CSSS de Kamouraska – Entente - Lieu d'évacuation externe

141-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, telle que modifiée, l'*Entente – Lieu d'évacuation externe* à intervenir avec le Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska, concernant la désignation de certains locaux de la Ville de La Pocatière à titre de lieux d'évacuation externe dans le plan de mesures d'urgence de cet organisme;

DE NOMMER MM. Stéphane Dubé, directeur du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, et Jean-François Lamarre, régisseur des parcs, bâtiments, terrains et équipements municipaux, à titre de personnes à contacter au besoin dans le cadre de l'application de cette entente;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Fabrique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière – Marche de la Croix – Autorisation de circuler dans les rues de la Ville

142-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à tenir, dans les rues de la Ville, une « Marche de la Croix », Vendredi saint, le 22 avril 2011, entre 14 h et 15 h, suivant le tracé proposé dans la demande;

D'AUTORISER, à cette occasion, la sortie de pompiers et de véhicules du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, pour participer au service d'ordre veillant au bon déroulement de cette activité.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière – Journée d'athlétisme – Autorisation de circuler dans les rues de la Ville

143-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à tenir, dans les rues de la Ville, suivant l'itinéraire mentionné à la demande, une activité dans le cadre de la période d'athlétisme du Collège, le vendredi 13 mai 2011, entre 11 h 30 et 13 h;

DE PERMETTRE la sortie, à cette occasion, de pompiers et de véhicules du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, afin de participer au service d'ordre veillant au bon déroulement de cette activité.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Embauche d'une hortultrice adjointe - Saison estivale 2011

144-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M^{me} Maude Savard, de La Pocatière, à titre d'hortultrice adjointe, pour une période de quinze semaines ou 525 heures de travail à être travaillées entre le 19 avril 2011 et le 9 août 2011, suivant un horaire de travail de 35 heures/semaine, au taux de 12 \$ l'heure;

D'AUTORISER M. Michael Schmouth, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Embauche d'une aide-hortultrice - Saison estivale 2011

145-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M^{me} France-Hélène Joncas, de Saint-Roch-des-Aulnaies, à titre d'aide hortultrice, pour une période de onze semaines ou 385 heures à être travaillées entre le 21 mai 2011 et le 12 août 2011, suivant un horaire de travail de 35 heures/semaine, au taux de 10 \$ l'heure;

D'AUTORISER M. Michael Schmouth, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

M. Claude Brochu avise M. le maire qu'il n'interviendra pas sur le point suivant et qu'il se retire de l'assemblée le temps pour le conseil d'en disposer.

Embauche d'animateurs et d'assistants animateurs – Saison estivale 2011

146-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

1. D'EMBAUCHER les personnes ci-après nommées, dans cet ordre, à titre d'animateurs et d'animatrices pour la saison estivale 2011, pour un maximum de 40 heures entre le 19 avril et le 25 juin 2011, et pour une prestation de 40 heures par semaine, pour 7 semaines entre le 26 juin et le 13 août 2011, au taux horaire suivant : 10,15 \$ pour l'employé travaillant à la Ville pour la 1^{re} année, 10,40 \$, pour la seconde année, et 10,65 \$ pour la troisième année, savoir :

- ➔ Simon Lévesque;
- ➔ Cyntia Théberge;
- ➔ Valérie Caron;
- ➔ Kathy Chamberland;
- ➔ Coralie Fortier-Bohémier;
- ➔ Laurence Leclerc;
- ➔ Mickaël Rivard; et
- ➔ Catherine Bossinotte;

2. D'EMBAUCHER les personnes suivantes à titre d'animatrices suppléantes, si le nombre d'inscriptions le justifie, dans l'ordre ci-après mentionné, pour les mêmes horaire et salaire que les animatrices, savoir :

- ➔ Laurence Lévesque-Tardif;
- ➔ Josée Bourgoïn; et
- ➔ Joanie Rousseau-Simard;

3. D'EMBAUCHER les personnes ci-après nommées, pour la fonction et le salaire indiqués en regard de leur nom, pour la saison estivale 2011, pour un maximum de 40 heures (39 à 40 heures pour la responsable du service de garde) entre le 19 avril et le 25 juin 2011, et pour une prestation de 40 heures par semaine (39 à 40 heures pour la responsable du service de garde), pour 7 semaines entre le 26 juin et le 13 août 2011, savoir :

Diane Bellemène	Spécialiste des troubles du comportement	10,15 \$
Anne Côté	Spécialiste en art	10,90 \$
Jonathan Bercegeay-Desrochers	Spécialiste en sport	10,65 \$
Ariane Ouellet	Responsable du service de garde	10,65 \$

4. D'EMBAUCHER les personnes ci-après nommées à titre d'assistant animateur et d'assistantes animatrices, pour la saison estivale 2011, pour une prestation de 20 heures par semaine, pour 7 semaines entre le 26 juin et le 13 août 2011, au taux horaire suivant : 9,65 \$ pour l'employé travaillant à la Ville pour la 1^{re} année, et 9,90 \$ pour la seconde année, savoir :

- ➔ Cindy Chamberland;
- ➔ Gabriel Milliard-Morin;
- ➔ Léa Bernier;
- ➔ Andrée-Anne Hudon;
- ➔ Joanie Beaulieu;
- ➔ Karianne Mercier;

5. D'EMBAUCHER les personnes suivantes à titre d'assistantes animatrices et d'assistant animateur, si le nombre d'inscriptions le justifie, pour les mêmes horaire et salaire que les assistant animateur et assistantes animatrices, savoir :

- ➔ Évelyne Brochu;
- ➔ Nicolas Théberge;
- ➔ Cassandra Dumais-Lemieux;

D'AUTORISER M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

M. Brochu réintègre l'assemblée.

**Camp de jour – Formation des animateurs –
Frais de déplacements**

Ce point est retiré.

**Programme de formation en animation, loisir et sport du Québec –
Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur**

147-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Isabelle Boutin, coordonnatrice estivale, à participer au Programme de formation en animation loisir et sport du Québec (PFALSQ), à Rimouski, les 4 et 5 mai prochain;

QUE les frais encourus par M^{me} Boutin pour participer à cette formation lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Union des municipalités du Québec – Assises annuelles 2011

148-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, M^{mes} Lise Bellefeuille et Lise Garneau, conseillères, MM. Steve Leclerc et Claude Brochu, conseillers, ainsi que M. Michael Schmouth, directeur général, à assister aux Assises annuelles 2011 de l'Union des municipalités du Québec, qui se tiendront au Centre des congrès de Québec, les 5, 6 et 7 mai prochain, sous le thème « À la source de la qualité de vie »;

QUE les frais encourus par MM. Hudon, Leclerc et Brochu, et par M^{mes} Bellefeuille et Garneau pour leur participation à ce congrès, leur soient remboursés tel que prévu au règlement numéro 9-2009, établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées aux membres du conseil pour le compte de la Ville, et que les frais encourus par M. Schmouth lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Association québécoise du loisir municipal –Formation

149-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à participer à la formation *À la recherche d'une conciliation travail-famille-loisir*, à Québec, le 5 mai prochain;

QUE les frais encourus par M^{me} Rivest pour participer à cette formation lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Corporation des officiers municipaux agréés du Québec – Formation

150-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, à participer à la formation *TPS-TVQ Vers une gestion efficace*, offerte par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec, à Matane, les 15 et 16 juin prochain;

QUE les frais encourus par M^{me} Lemieux pour participer à cette formation lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Corporation des officiers municipaux agréés du Québec – Congrès 2011

151-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, à participer aux 43^e assises annuelles de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec, qui auront lieu à La Malbaie, du 25 au 27 mai 2011, sous le thème « Un horizon de défis »;

QUE les frais encourus par M^{me} Lemieux pour participer à ce congrès lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Les gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec – Congrès 2011

152-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M. Michael Schmouth, directeur général, et M^{me} Isabelle Taillefer, conseillère aux ressources humaines, à participer au Congrès/Colloque 2011 des Gestionnaires en ressources humaines des municipalités du Québec, qui se tiendra à Montebello, les 1, 2 et 3 juin prochain;

QUE les frais encourus par M. Schmouth et M^{me} Taillefer pour participer à ce colloque leur soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Proclamation – Semaine de la sécurité civile

Afin de sensibiliser les pocatois à l'importance de se préparer à faire face à diverses situations d'urgence, par exemple une inondation, une longue panne de courant, des vents violents ou un incendie à la maison, et, à cet effet, de se procurer le guide *En situation d'urgence, savez-vous quoi faire?* émis par le ministère de la Sécurité civile;

153-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE PROCLAMER la semaine du 1^{er} au 7 mai 2011 *Semaine de la sécurité civile* sur le territoire de la Ville de La Pocatière, sous le thème « La nature ne pardonne pas! Avez-vous votre trousse d'urgence? ».

Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

Période de questions des membres du conseil municipal

Aucune question n'est soumise par les membres du conseil.

Période de questions des contribuables

Les questions des contribuables portent sur les sujets suivants :

- ✓ Localisation des travaux de pavage et de réfection de trottoirs 2011
- ✓ Exploitation des ouvrages de traitement d'eau potable de la Ville – Adjudication de contrat

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

154-2011 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 30.

MAIRE

GREFFIÈRE